

H500H201-COM-C

69252
H500H201
COM.C.

COMPTÉ RENDU SUR LA REPRODUCTION DES HUITRES ET DES MOULES

DANS LE BASSIN DE MARENNES OLERON POUR L'ANNEE 1985

RAPPORT REALISE PAR LES CONTROLEURS ET LES ANALYSTES
DU LABORATOIRE C.S.R.U. DE LA TREMBLADE

JANVIER 1986

IFREMER Bibliothèque de la Tremblade



OLR 03060

86/419

N 07

COMPTE RENDU SUR LA REPRODUCTION DES HUITRES ET DES MOULES

DANS LE BASSIN DE MARENNES OLERON POUR L'ANNEE 1985

Rapport réalisé par les Contrôleurs et les Analystes
du Laboratoire C.S.R.U. de LA TREMBLADE-Janvier 1986

Au cours de l'année 1985, le laboratoire C.S.R.U. de La Tremblade a pris en charge le suivi des larves d'huîtres et de moules dans le bassin de Marennes Oléron.

I - Matériels et méthodes employés pour le suivi de la reproduction :

1) La pêche :

Les filets de surface et de fond utilisés à cet effet présentent des ouvertures de maille respectives de 60 et de 120 μ .

Les pêches sont toujours pratiquées à contre courant deux heures après la marée haute en Seudre et en Charente et à mi-marée haute dans le bassin.

Pendant les cinq minutes que dure la pêche, la vitesse du bateau est maintenue à deux noeuds, assurant un passage d'eau par filet de 5 m³.

Les prélèvements ainsi réalisés sont fixés au formol à 4%, dès l'arrivée au laboratoire.

2) Les stations de prélèvements :

Les différents points sont choisis en fonction de critères tels que la proximité des bancs géniteurs (gisements naturels d'huîtres ou de moules) et des zones traditionnelles de reproduction des huîtres.

- * Les Doux et Mérignac pour le bassin
- * Faulx, Coux et Les Roches pour la Seudre
- * Les Palles et La Mouclière pour la Charente.

3) Déroulement des pêches :

C'est à raison d'une sortie par semaine que les pêches ont été effectuées à partir du mois de mars. Dans le bassin, les premières émissions de larves de moules ont pu être ainsi décelées et leur évolution régulièrement suivie.

A partir du mois de juin, les températures avoisinant les 17, 18°, deux sorties par semaine s'avérèrent indispensables pour mieux appréhender l'étendue du phénomène.

4) Conditions du milieu :

Les mesures de températures, d'oxygène dissous (méthode Winckler) et de salinité sont réalisées de façon systématique sur des échantillons assurant ainsi un suivi des variations du milieu.

5) La numération :

Les larves sont suivies selon leur importance numérique et classées en différents groupes de taille.

- * Au stade petite : $L < 0,15$ mm
- * Au stade moyenne : $0,15 \text{ mm} < L < 0,21$ mm
- * Au stade grosse : $L > 0,21$ mm

Une première lecture de l'ensemble d'un échantillon à la loupe binoculaire permet d'apprécier globalement le nombre de larves et de prendre connaissance de leurs stades d'évolution.

Une numération plus fine, réalisée ensuite sur cellules quadrillées, en 6 dénombrements, permet d'établir assez précisément le nombre de larves présentes pour chaque stade.

REMARQUE :

Au laboratoire, un suivi de l'évolution des gonades et des gamètes a permis de situer l'arrivée à maturité des huîtres au début Août. Les premières émissions de larves ont été enregistrées à cette période.

II - Diffusion de l'information :

64 Sorties en mer ont été effectuées pendant la campagne, 10 grâce à la collaboration d'un ostréiculteur de Port des Barques. Elles ont permis la diffusion des 33 bulletins distribués à 90 correspondants, professionnels de la conchyliculture principaux intéressés, élus de la profession, Maires des communes concernées,

Affaires Maritimes, et centres IFREMER d'Arcachon, La Rochelle, Nantes.

D'autre part, le bulletin a été enregistré sur deux répondeurs automatiques, à La Tremblade et au Château d'Oléron.

Outre les résultats des examens, les bulletins faisaient apparaître les conditions de milieu (salinité, pourcentage de saturation en oxygène), et d'éventuelles observations (phyto, évolution des gamètes..).

III - Résultats :

Pour les moules :

Les premières émissions de larves de moules ont été détectées début Avril et se sont poursuivies régulièrement jusqu'au mois de juillet. Elles ont évolué favorablement et ont donné lieu à d'importantes fixations provoquant une gêne pour l'ostréiculture.

Pour les huîtres :

* En Seudre : Les premières émissions de larves provenant des huîtres indigènes sauvages, observées début juillet, n'ont pas évolué favorablement. Les émissions ont réellement débuté mi-juillet et se sont régulièrement poursuivies jusqu'à fin août. Elles ont évolué favorablement pour atteindre le stade de fixation vers le 15 Août.

* En Charente : On observe un déroulement similaire à celui enregistré en Seudre, avec cependant une meilleure évolution, conduisant à une plus forte présence de larves "grosses" mi-août.

* En bassin : Les émissions ont été plus spectaculaires et plus tardives que dans les estuaires (première semaine d'Août). Evolution normale jusqu'au stade de fixation.

IV - Conclusion :

Les températures inférieures aux normales printanières ont retardé la gamétogénèse et par la suite la période de captage.

Cependant, cet été les conditions du milieu ont été globalement favorables à un déroulement normal de la reproduction dans l'ensemble des secteurs, la Charente restant un lieu de prédilection pour le captage.

REMARQUES

Le rapport "déterminisme du recrutement" de la DRV (Juillet 85), indique une méthode empirique de calcul de la date de ponte des huîtres. Elle a été établie à partir de 7 années de résultats (77 à 83). Nous avons voulu voir si elle se vérifiait pour cette année, seulement à la lecture de cette publication, elle nous est apparue difficilement exploitable.

La formule est la suivante :

$$Y = 282 - 2,87 (T_{\text{Septembre à Février}}) + 1,078 (T_{\text{Mars à Juin}})$$

Y = Date prévisionnelle de la ponte

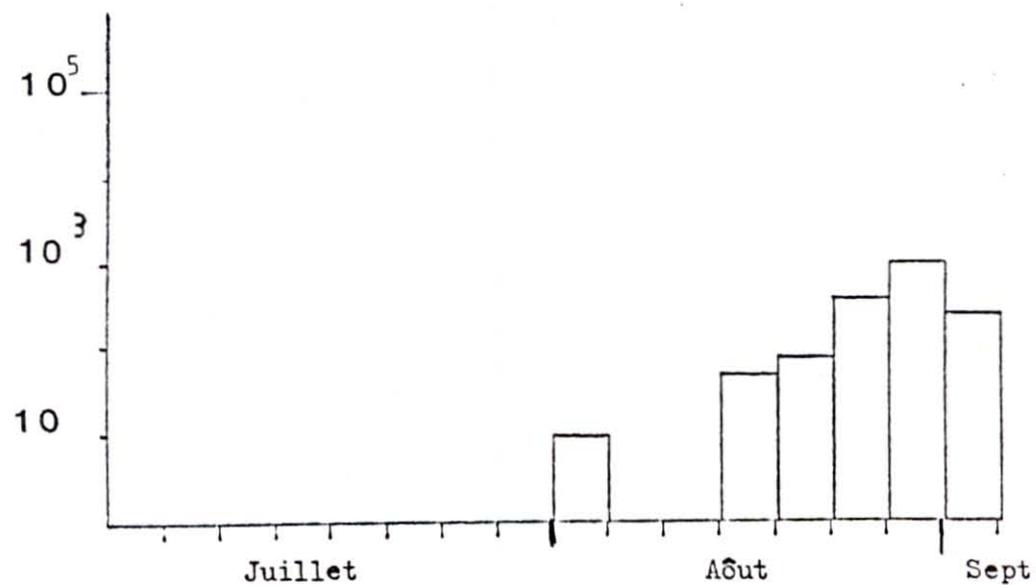
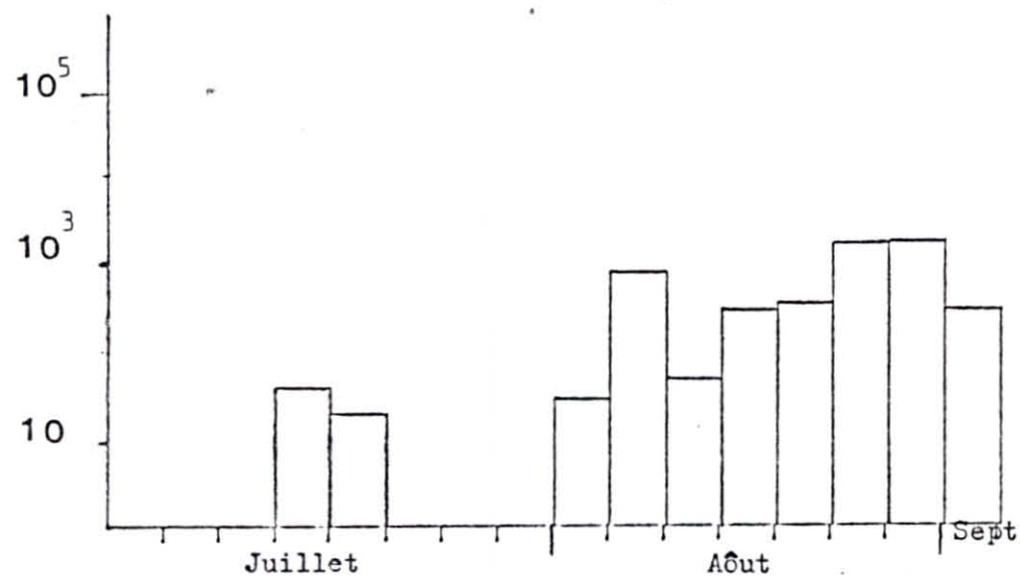
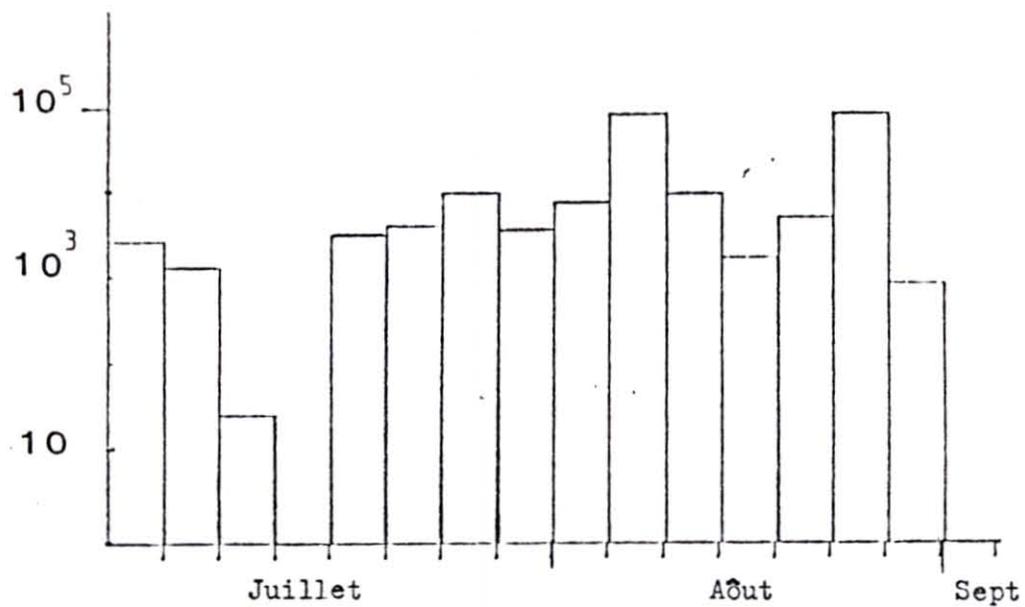
T = Somme de toutes les températures de Septembre à Février puis de Mars à Juin.

Comme il n'est pas précisé s'il s'agit des températures de l'eau ou de l'air, nous avons dans un premier temps fait le calcul avec les températures de l'air, le résultat "-3375" est sans aucun doute invraisemblable. Nous avons refait le même calcul, avec la température moyenne des deux périodes considérées et non la somme : date de ponte "266ème jour" soit fin septembre : déjà résultat plus réaliste".

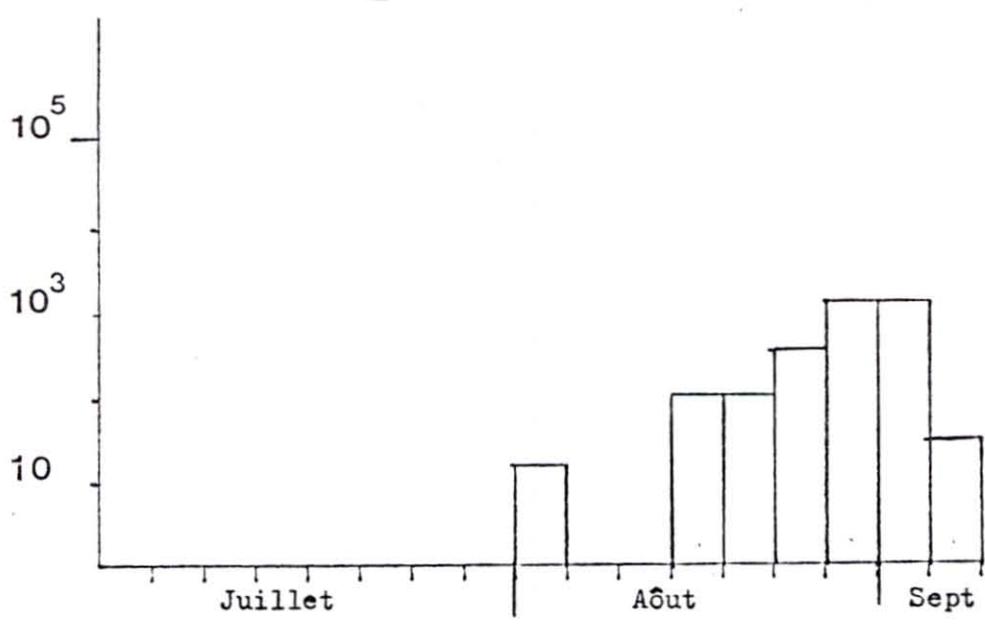
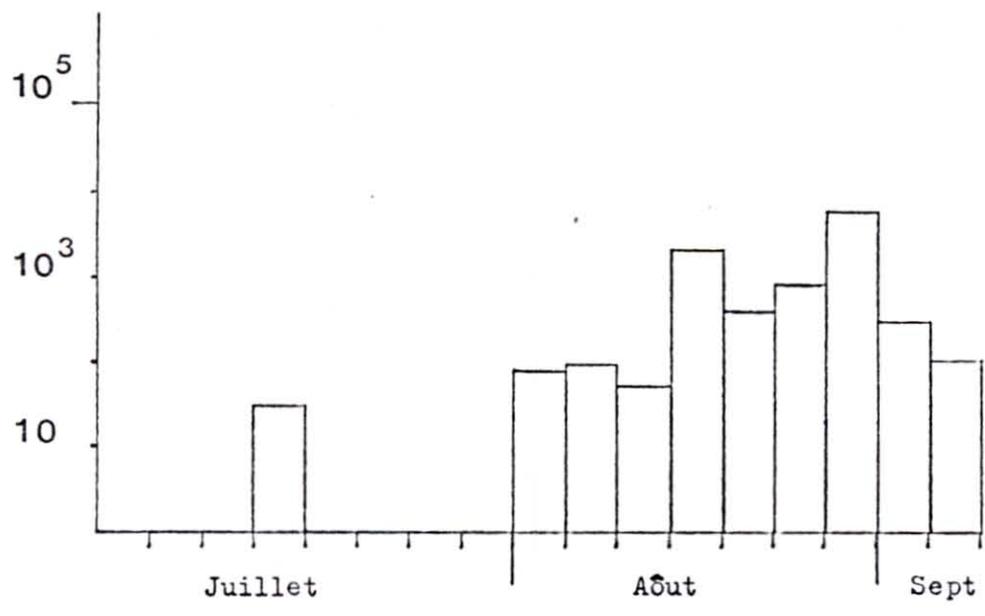
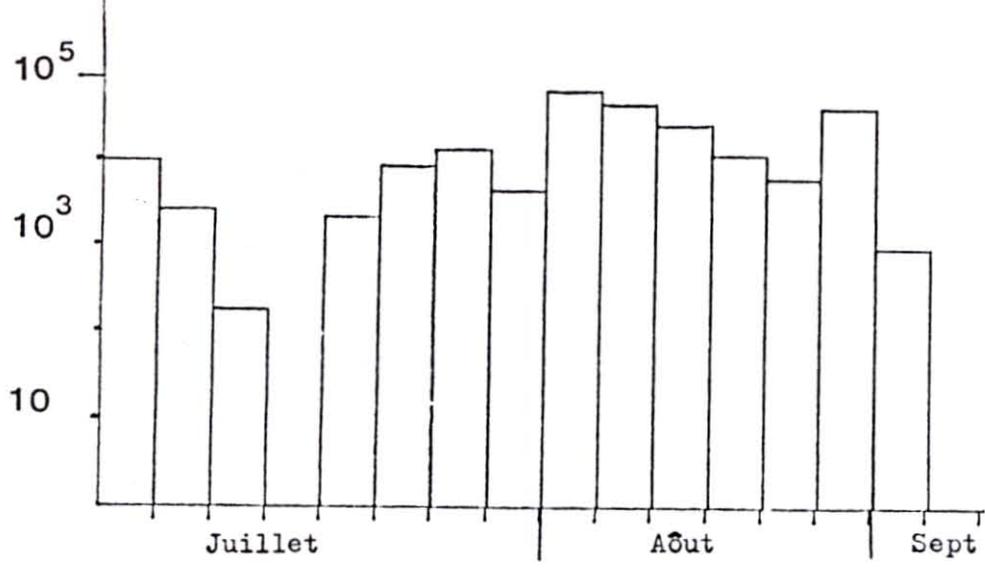
Le même type de calcul a été effectué avec la température moyenne de l'eau : date de ponte "143è jour" soit fin mai. Ironie des mathématiques ou réalité scientifique, faisons la moyenne des deux dates obtenues $(266+143)/2$, nous obtenons une date de ponte des huîtres se situant fin juillet : date effective de la ponte!!!

BILAN CHIFFRE DU SUIVI DE LA REPRODUCTION EN 1985

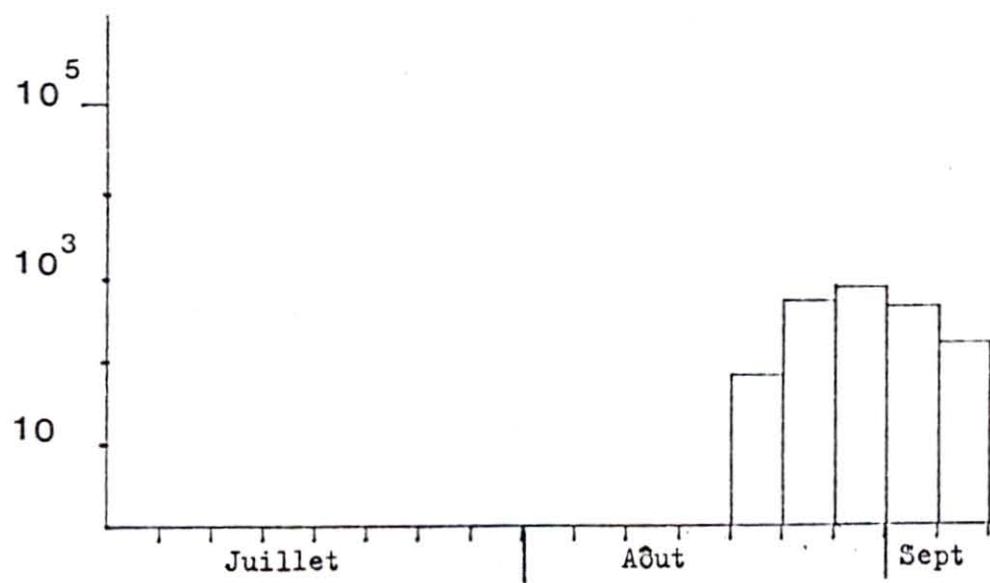
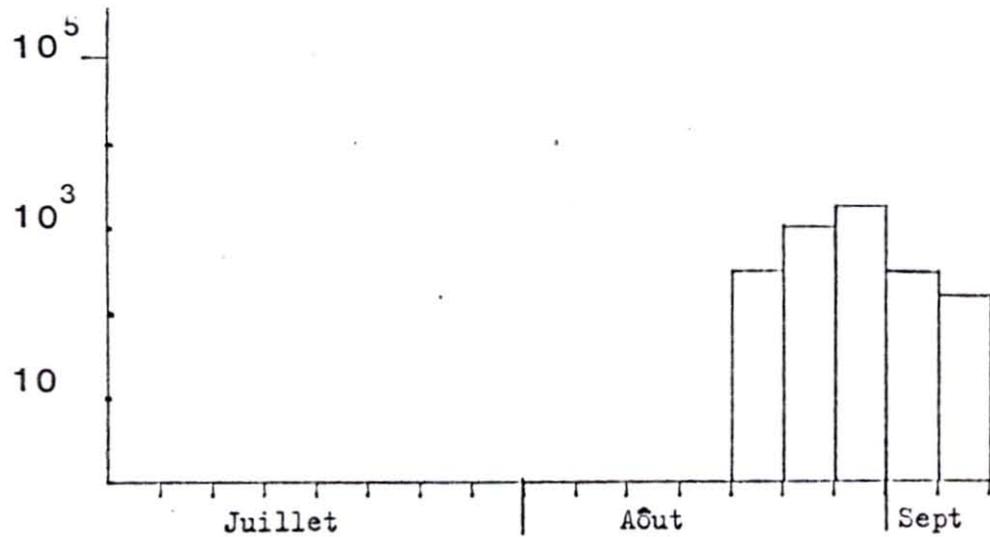
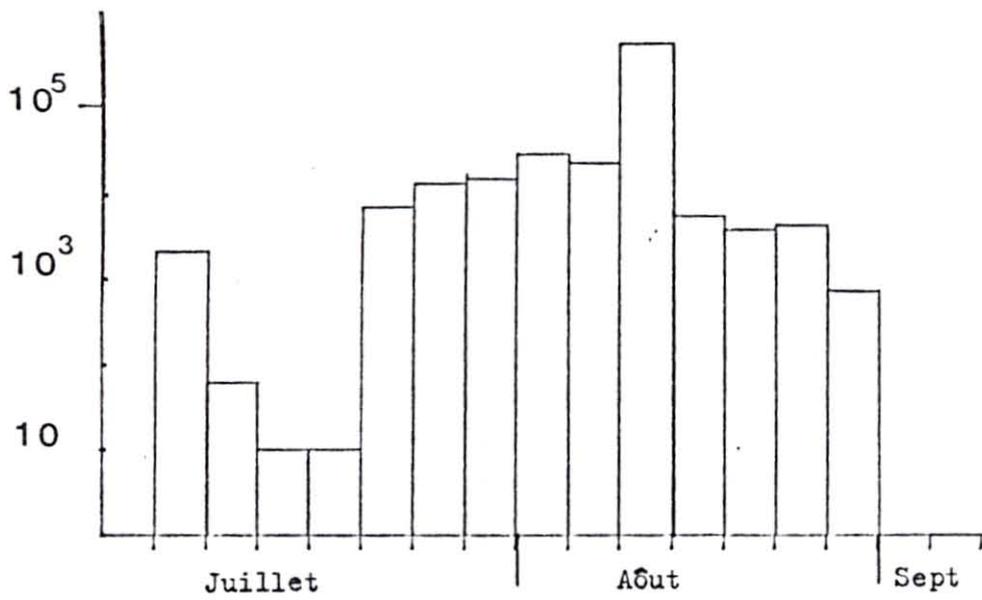
* Pêche de moules3 H 00 X 13 sorties.....	39 H
* Pêche d'huîtres.....	1 H 30 X 51 sorties.....	77 H
	Total.....	116 H
* Examen de prélèvements.....	1 H 00 X 190.....	190 H
* Analyses Oxygène.....	176 X 10 mm.....	30 H
* Analyses Salinité.....	186 X 10 mm.....	32 H
* Temps secrétariat.....	33 bulletins X 2 H.....	66 H
* Prélèvements et examens des collecteurs..		
4 Contrôleurs X 32 H.....		128 H
+ 16 H (travail apporté par les professionnels).....		16 H
	Total.....	134 H
TOTAL		568 H



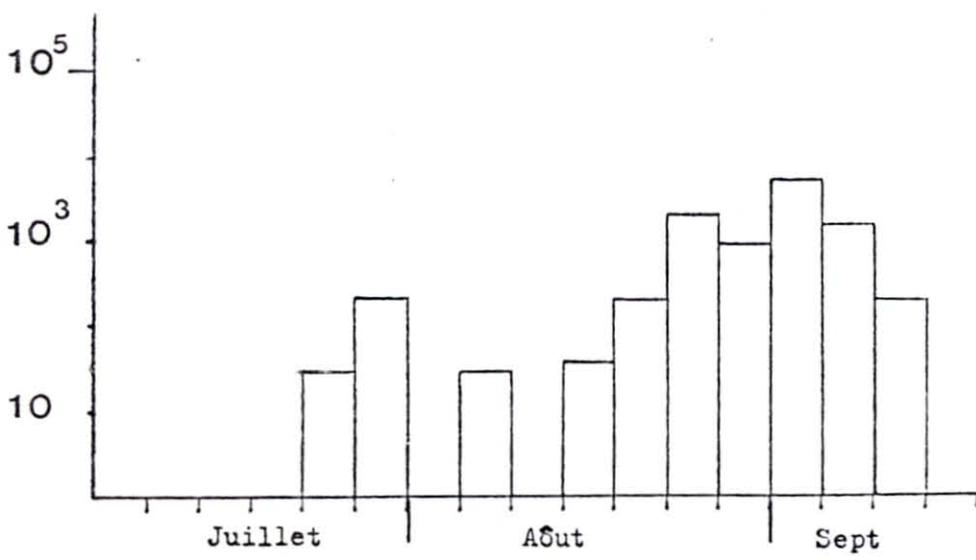
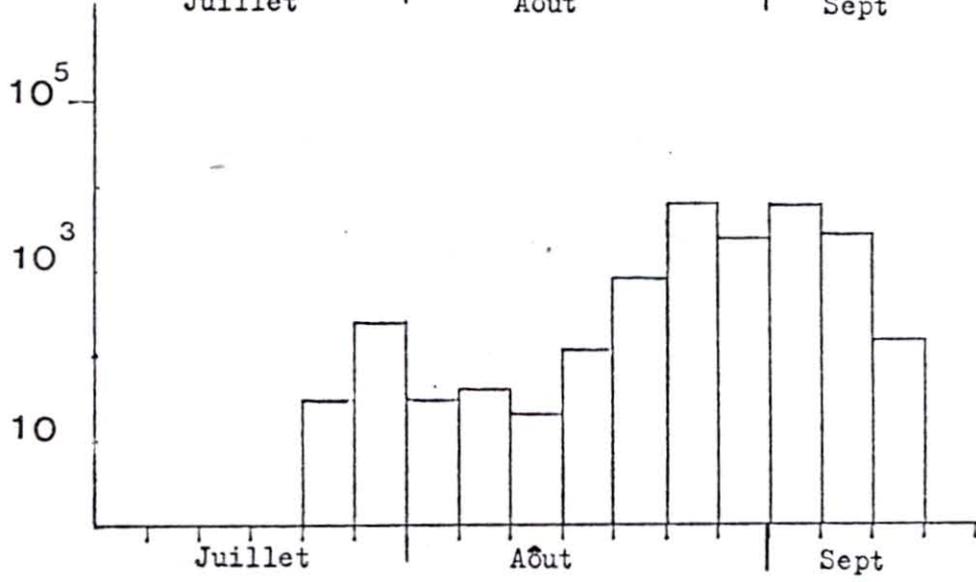
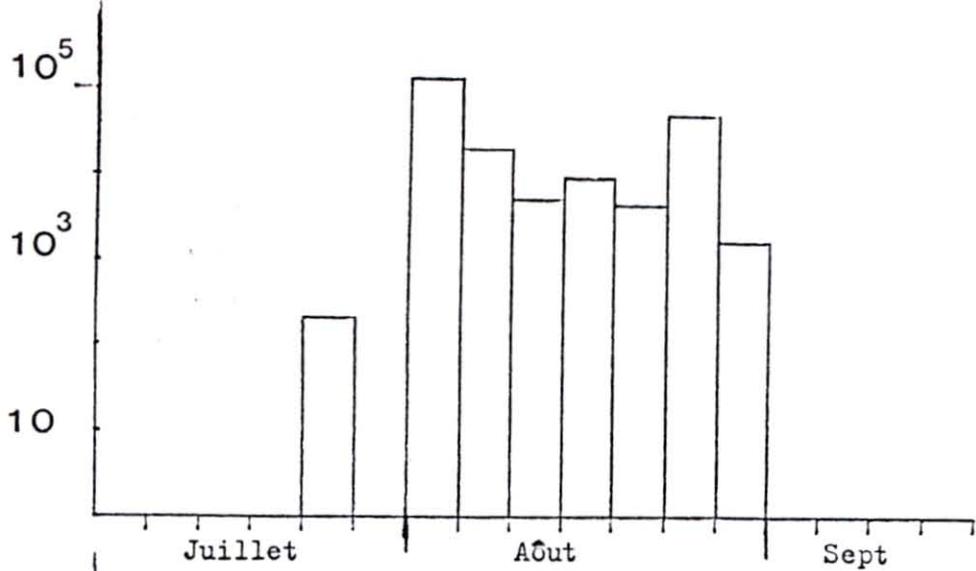
LES ROCHES



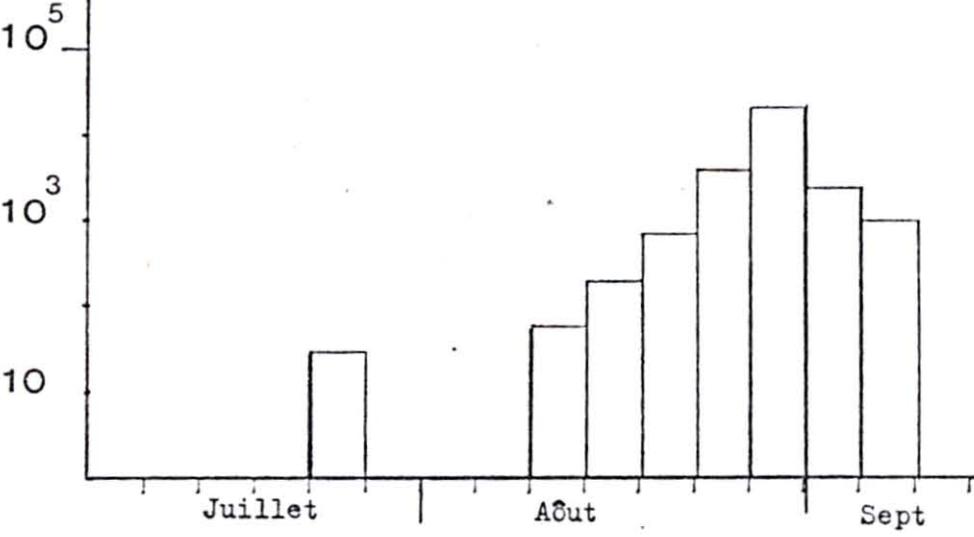
COUX



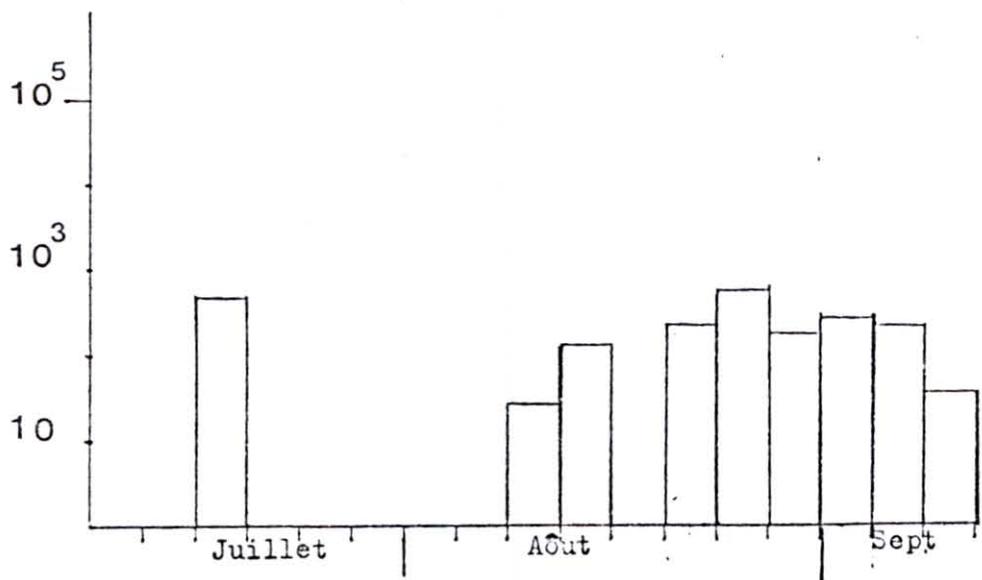
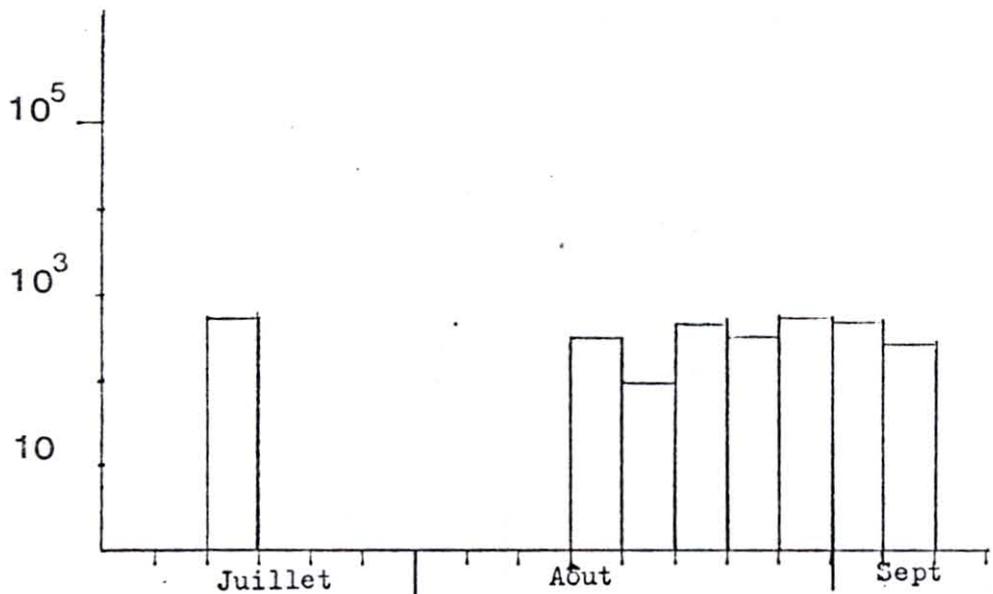
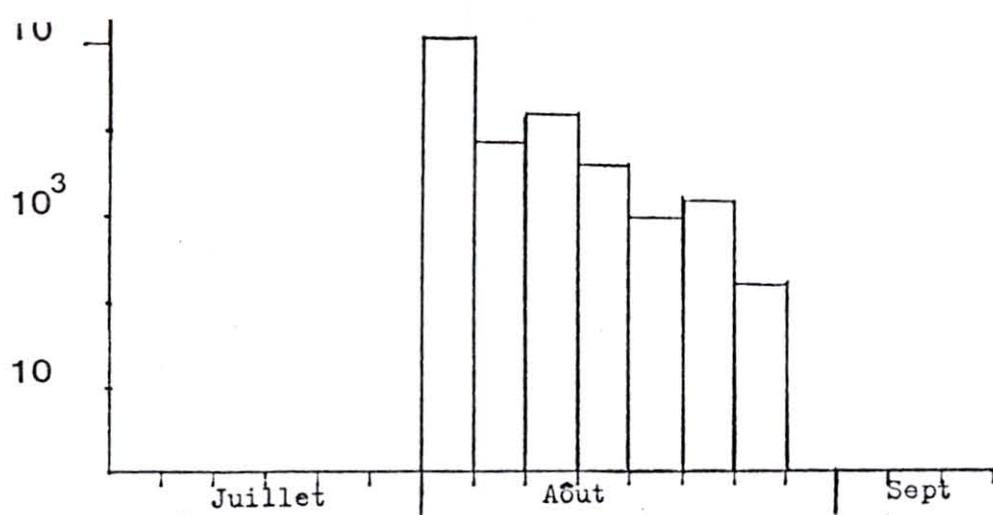
FAULX



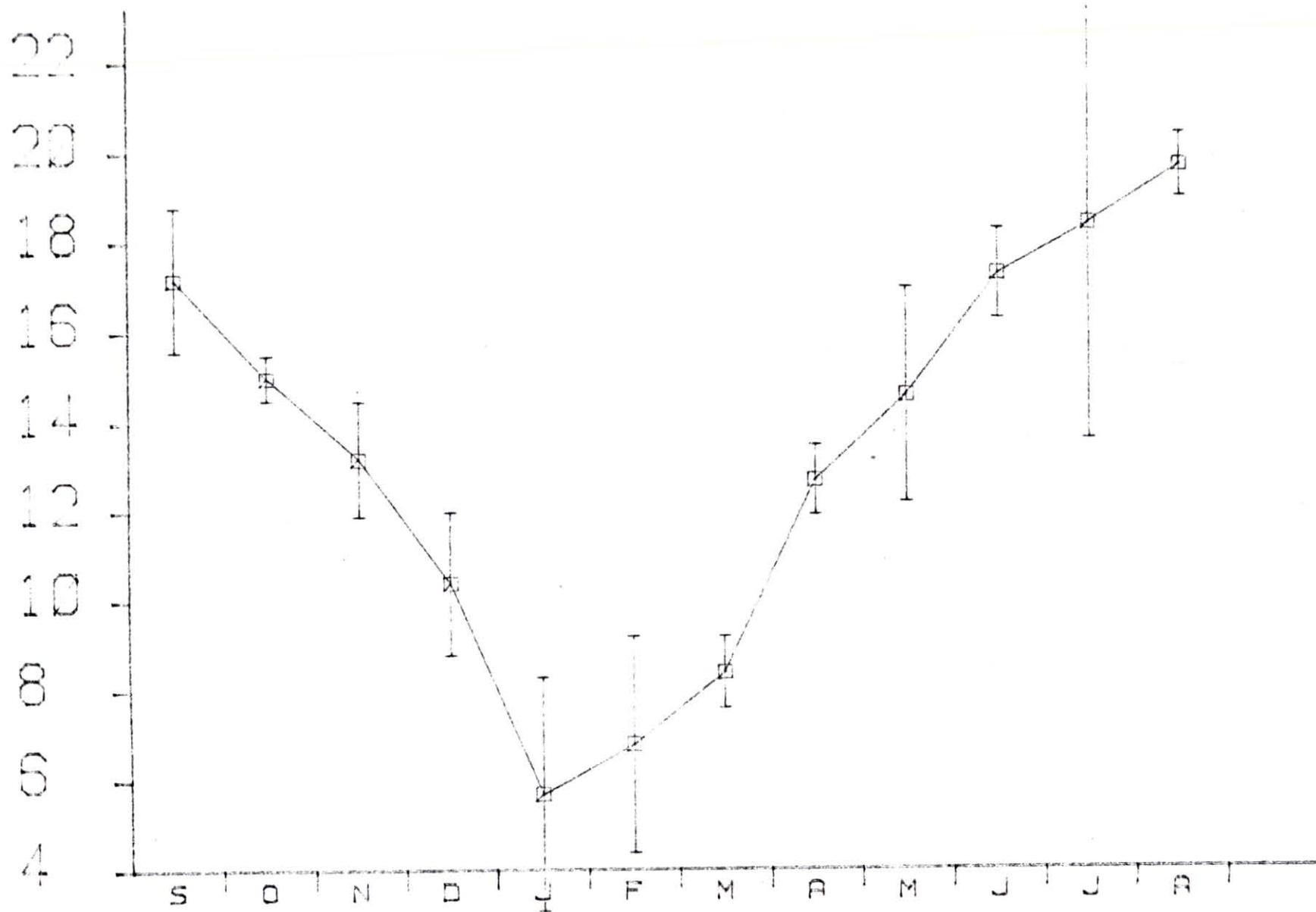
MOUCLIERE



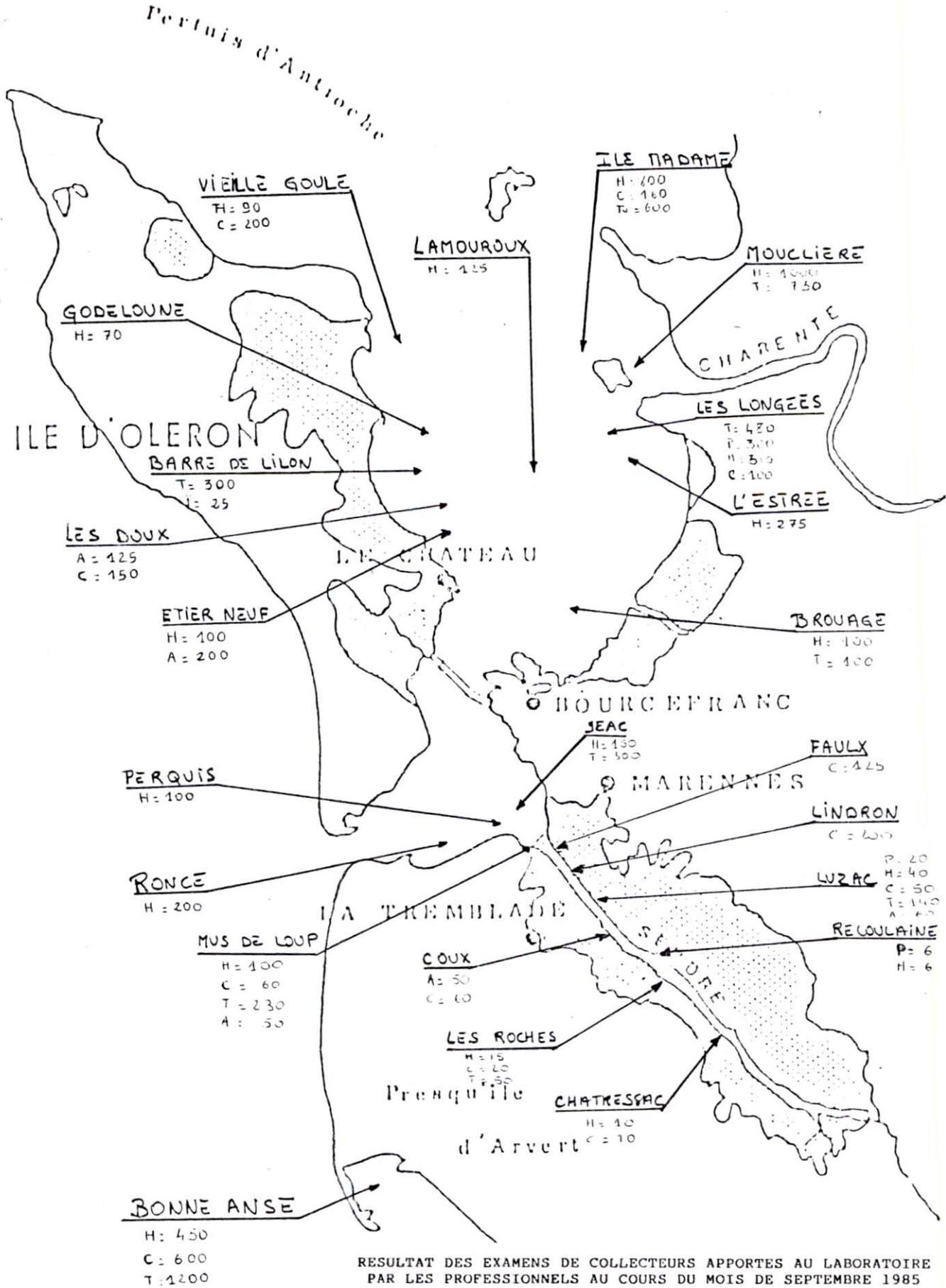
LES PALLES



LES DOUX,



EVOLUTION DES TEMPERATURES MOYENNES DE L'EAU DE SEPTEMBRE 84 A AOUT 85



Les chiffres indiqués sont l'expression de la moyenne du nombre d'huîtres par dm² de chaque type de collecteurs (1 dm² représente approximativement une face de coquille St Jacques).

En moyenne la surface d'une ardoise est de : 2 à 5 dm²
 d'une coquille St Jacques : 2 dm²
 d'une huître : 0,5 à 1,5 dm²
 d'un pieu : 10 à 13 dm²
 d'un tube : 8 dm²

Légende : A : Ardoise
 C : Coquille St Jacques
 H : Coquilles d'huîtres
 P : Pieu
 T : Tube.